



DECISION N°2023-16

PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION  
MISSION EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE 2024  
DISPOSITIF PEDAGOGIQUE A DESTINATION DU PUBLIC SCOLAIRE  
ET RENDEZ-VOUS DU PARC

Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CS DEL 2021/09/21/09 du Comité Syndical en date 21 septembre 2021 autorisant la Présidente à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, engager toutes démarches et signer toutes conventions et avenants nécessaires,

Le **programme pédagogique « Ecocitoyenneté et Solidarité à l'École, au Collège et au Lycée »** a pour objectif d'impulser une dynamique en Education à l'Environnement et au Territoire (EET) à l'attention des établissements scolaires sur le territoire du Parc naturel régional du Mont Ventoux. Il offre aux enseignants, en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale, un appui technique et financier mais aussi un cadre méthodologique et un panel complet des thématiques d'EET.

Initié en 2007, il a déjà bénéficié, à ce jour, à plus de 32 000 élèves. Il s'adresse aujourd'hui aux écoles primaires, aux collèges et aux lycées des 37 communes du Parc naturel régional et fonctionne par appel à projets, chaque projet étant soumis à validation des inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions concernées. Depuis 2020, une attention particulière est portée à l'animation du réseau des écodélégués des établissements scolaires du territoire du Parc et aux lycéens de la Région SUD.

Le coût prévisionnel de cette action à destination du public scolaire pour l'année 2024 est de 50 000 € TTC subventionnable à 80%.



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux propose, également, sur la période de mai à octobre, un **programme d'animations à destination du grand public** tant des visiteurs, que de la population locale. Ce sera la 5ème édition des **Rendez-vous du Parc 2024**. Cet agenda est une invitation à la découverte du territoire du jeune Parc du Ventoux. Il permettra à l'occasion de sorties nature et/ou sportives, de conférences, mais aussi de causeries, de spectacles contés, d'expositions, ..., des temps forts pour petits et grands, d'aller tout simplement à la rencontre du Parc et de ses habitants. Une centaine de rendez-vous animés par des prestataires du territoire, mais également par les agents du Parc composeront à nouveau l'agenda 2024. Sa communication fera l'objet de l'édition d'une brochure.

Le coût prévisionnel de cette action à destination du grand public pour l'année 2024 est de 12 500 € TTC subventionnable à 80%.

Le coût total prévisionnel des actions d'Education à l'Environnement et au Territoire pour l'année 2024 est donc de 62 500 € TTC subventionnable à 80%.

## DECIDE,

De solliciter pour 2024, la participation du Conseil Régional à hauteur de 50 000 €,

D'autoriser en cas d'absence ou d'empêchement, le délégué de Madame la Présidente à signer toutes les pièces subséquentes,

De s'engager à conserver toutes les pièces du dossier en vue d'éventuels contrôles.

La présente décision sera transmise à Madame la Préfète de Vaucluse,

Compte-rendu sera donné au Comité Syndical lors de la prochaine séance,

A Carpentras, le 20/09/2023

La Présidente du  
Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC